



CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 – 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

Hilaire de CHERGÉ est nommé Vice-Président d'OPCALIA...

Paris, le 14 avril 2010 – Hilaire de CHERGÉ (FP2E) vient d'être nommé Vice-Président d'OPCALIA, en remplacement de Francis DA COSTA (MEDEF) qui assure la Présidence du FPSPP. Olivier GOURLÉ (CFTC) est le Président d'OPCALIA.

Trésorier national d'OPCALIA depuis 2008, Hilaire de CHERGÉ avait été auparavant Trésorier-Adjoint et nommé Administrateur en 2006 à la création du réseau OPCALIA. Acteur engagé au service de la promotion et du développement de la formation professionnelle, il est également membre du Comité Exécutif du Club européen des Ressources Humaines (EChr) et de l'association mondiale des universités d'entreprise (Global CCU).

Hilaire de CHERGÉ a exercé pendant 15 ans des responsabilités opérationnelles chez Veolia Eau dans 4 pays européens (France, Angleterre, République Tchèque et Allemagne) avant de diriger et de développer le réseau des Centres de Formation du Groupe Veolia (18 campus sur 5 continents).

Agé de 43 ans, il est polytechnicien, Docteur es Sciences et diplômé de l'Université Paris-Dauphine.

Commentant l'annonce de son élection à la vice-présidence d'OPCALIA, Hilaire de CHERGÉ déclare : *« Depuis sa création il y a 4 ans, OPCALIA a démontré sa capacité à jouer un rôle de premier plan dans le monde de la formation professionnelle. Il s'agit d'un réseau interprofessionnel et interbranche solide qui a fait de l'égalité d'accès à la formation pour tous les publics un de ses principaux axes de développement. Dans ce cadre, OPCALIA s'est investi particulièrement dans la formation des seniors, la formation des travailleurs handicapés, l'égalité femme/Homme et l'accès aux savoirs de base. OPCALIA s'est engagé aussi aux côtés de l'Etat pour accompagner les salariés en rupture de carrière et prévenir les pertes d'emploi dans les entreprises »*. Hilaire de CHERGÉ ajoute : *« La formation est un atout indispensable des entreprises pour se préparer à l'après-crise et je suis convaincu qu'elle constitue un investissement de première importance.*

C'est dans cet état d'esprit que je prends la vice-présidence d'OPCALIA afin que de plus en plus de salariés aient accès à la formation. A ce titre, le réseau OPCALIA est le partenaire naturel des entreprises puisqu'il est présent sur tout le territoire et en lien avec de nombreuses branches professionnelles ».

En sa qualité d'Organisme Paritaire Collecteur Agréé, OPCALIA, rappelons-le, est présidé alternativement tous les 2 ans par un membre du collège Employeurs et un membre du collège Salariés.

...Patrice LOMBARD lui succède au poste de Trésorier

Patrice LOMBARD a été nommé, quant à lui, Trésorier National d'OPCALIA en remplacement d'Hilaire de CHERGÉ, appelé à la vice-présidence. Le Vice-Trésorier est Jean-Paul SAINTOMER (CFE CGC).

Président du MEDEF Lorraine depuis septembre 2006, Patrice LOMBARD est membre du Conseil Exécutif du MEDEF depuis février 2009. Il est Vice-Président d'OPCALIA Lorraine.

Ancien Directeur Général de la jardinerie LOMBARD SAS implantée à Verdun, il est âgé de 62 ans. Patrice LOMBARD est Ingénieur Horticole (Ecole Nationale Supérieure de Versailles) et Paysagiste diplômé (Ecole Nationale Supérieure de Versailles). Il est diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (Faculté de Droit de Paris Dauphine).

A PROPOS D'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches)

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.